

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

#### **Arrêté du 28 février 2017 portant renouvellement des membres nommés du conseil d'administration de l'Institut national de jeunes sourds de Bordeaux**

NOR : AFSA1730099A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le décret n° 74-355 du 26 avril 1974 relatif à l'organisation et au régime administratif et financier des instituts nationaux de jeunes sourds et de l'Institut national de jeunes aveugles, notamment son article 4,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés pour trois ans au conseil d'administration de l'Institut national de jeunes sourds de Bordeaux :

M. Jean-Patrice Nosmas, inspecteur général des affaires sociales honoraire, président.

Mme Quitry Bousquet, vice-présidente de l'union régionale des associations et des parents d'enfants déficients auditifs d'Aquitaine (URAPEDA).

M. Michel Cauquil, inspecteur de classe exceptionnelle honoraire, ancien chef de l'antenne inter-régionale de Bordeaux de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale.

M. Daniel Gillard, inspecteur de l'éducation nationale pour l'adaptation scolaire et la scolarisation des élèves handicapés.

Mme Adeline Tchamgoue, pédopsychiatre au centre hospitalier Charles-Perrens.

M. Jean-Louis Cronier, chef du service éducatif chargé de l'internat et du service social de l'Institut national de jeunes sourds.

Mme Véronique Evrard, enseignante référente – adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés.

#### Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale et solidarité.

Fait le 28 février 2017.

Pour la ministre et par délégation :

*La cheffe du service*

*des politiques sociales et médico-sociales,  
adjoins au directeur général de la cohésion sociale,*

C. TAGLIANA